

Bourg-en-Bresse,  
Le lundi 27 décembre 2021

**A Mesdames et Messieurs**  
**les Membres du Bureau**

Affaire suivie par : Pascaline FONTAINE  
Service des Assemblées  
04 74 50 63 48

**Objet : Convocation du Bureau**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une réunion du Bureau qui aura lieu le :

**lundi 3 janvier 2022 à 16h30**  
**en visioconférence**

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,

  
**Jean-François DEBAT**  
Maire de Bourg-en-Bresse  
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

## **Bureau du lundi 3 janvier 2022**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **DECISIONS DE GESTION\* :**

##### **Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation**

1 - Maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment d'accueil de la Plaine Tonique à Malafretaz (01340) - désignation des lauréats

##### **Eau potable, assainissement et gestion des milieux aquatiques**

2 - Conventions de prestation de services entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres pour l'exploitation courante des ouvrages des services d'assainissement collectif, de gestion des eaux pluviales urbaines et d'eau potable

#### **DECISIONS D'ORIENTATION :**

- Déchets : Redevance Spéciale Administration
- Nouveau siège

*\* Vous êtes destinataires des rapports. Les décisions de gestion seront présentées et mises en discussions sans être lues.*